

« La Baie James des Amérindiens ». Numéro spécial de *Recherches amérindiennes au Québec. Bulletin d'information*, vol. 1, nos 4-5, décembre 1971. 95 p., 3 cartes. (1 h.-t.), tabl., bibl. 21 X 27 cm.

Fabien Caron

Volume 16, numéro 38, 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021077ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021077ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Caron, F. (1972). Compte rendu de [« La Baie James des Amérindiens ». Numéro spécial de *Recherches amérindiennes au Québec. Bulletin d'information*, vol. 1, nos 4-5, décembre 1971. 95 p., 3 cartes. (1 h.-t.), tabl., bibl. 21 X 27 cm.] *Cahiers de géographie du Québec*, 16(38), 364–365. <https://doi.org/10.7202/021077ar>

Les heures passées à la bibliothèque, à feuilleter et à bouquiner les revues pourront comporter du temps à la lecture de *Musk-Ox*, une bonne fenêtre sur le monde nordique.

Christian MORISSONNEAU
Centre d'Études nordiques
Université Laval

« La Baie James des Amérindiens ». Numéro spécial de **Recherches amérindiennes au Québec. Bulletin d'information**, vol. 1, nos 4-5, décembre 1971. 95 p., 3 cartes. (1 h.-t.), tabl., bibl. 21 x 27 cm. \$1.75 le numéro.

Organe de la « Société des Recherches amérindiennes au Québec » (sic), ce bulletin né en 1971 est vite devenu un fort cahier ronéotypé où les textes et les bibliographies sont encadrés dans une excellente présentation typographique, qui d'ailleurs s'améliore avec chaque numéro.

Sujet brûlant que ce vaste projet d'aménagement hydro-électrique, annoncé en avril 1971 et confié en septembre de la même année à une société d'État dite « de développement de la baie James ». Notons en passant que la région à développer n'est pas la baie (de) James elle-même, étendue d'eaux marines qui, avec ses îles et ses marges intertidales, fait partie des Territoires-du-Nord-Ouest canadien, mais bien plutôt le bassin réuni de cinq rivières québécoises qui s'y jettent ! Cette région porte un nom : la Radissonnie. Le mot a été créé il y a une dizaine d'années par le nordiste Roger LeJeune. On comprend mal pourquoi le gouvernement du Québec a choisi d'intituler l'un de ses organismes officiels d'un nom jargonneur plutôt que français. À moins qu'au contraire, on ne comprenne trop bien... D'ailleurs, les ingénieurs intéressés au projet, tout comme hélas ! les journalistes de Radio-Canada, ne parlent-ils pas couramment depuis quelques mois de la « rivière La Grande » pour désigner la Grande Rivière, le plus septentrional des cours d'eau en cause ?

L'annonce du projet n'a pas été sans provoquer de nombreux remous, aussi bien dans certains milieux politiques que chez les fidèles de la nouvelle religion écologique. Ceux-ci se sont émus — avec raison — à la découverte que les eaux usées, chargées de mercure, de l'usine de papier de Lebel-sur-Quévillon avaient rendu impropres à la consommation les poissons de plusieurs lacs et rivières de la région, privant ainsi les Indiens d'un de leurs aliments de base et provoquant même l'hospitalisation forcée de certains d'entre eux. Ce qui augure mal pour l'avenir industriel de la région. Le débat s'est rallumé entre les partisans de l'électricité « propre » d'origine hydraulique et les tenants des centrales thermiques nucléaires, dont l'aménagement ne nécessiterait pas le « saccage » du milieu naturel (on semble oublier facilement la pollution thermique causée par les eaux de refroidissement de ces dernières).

De leur côté, les Indiens du territoire se sont plaints à juste titre de n'être absolument pas informés de ce qui les attend : inondations de leurs territoires de piégeage et de leurs itinéraires traditionnels, déplacement de certaines agglomérations, modifications et peut-être même dommages sérieux aux milieux hydrologique, végétal et faunique et partant à toute la vie économique de leur groupe. Ce sentiment s'est bientôt changé en une exaspération qui a culminé dans des poursuites judiciaires intentées contre le gouvernement du Québec en vue de faire cesser les travaux préliminaires, poursuites financées avec l'aide du gouvernement fédéral !

C'est dans ce contexte que les ethnologues œuvrant dans ce milieu humain ont réuni un ensemble de textes qui n'ont pas la prétention de vider la question, mais qui regroupent certaines données essentielles : premières réactions des Indiens, sauvegarde de l'équilibre écologique de la région, contentieux des droits territoriaux (à la lumière des travaux de la Commission Dorion), acculturation, traits de la personnalité de base de ces groupes, territoires de chasse, auto-régulation traditionnelle des ressources du milieu, nécessité de la sauvegarde des éléments culturels et surtout archéologiques. À noter que les trois-quarts de ces textes ont été traduits de l'anglais. L'ensemble sera très utile pour éclairer le débat et devrait servir à orienter certaines décisions politiques à venir.

Terminons en signalant que la contribution financière du Centre d'Études nordiques de l'université Laval et de la Direction générale du Nouveau-Québec à la publication de ce bulletin n'est mentionnée nulle part.

Fabien CARON
Centre d'Études nordiques
Université Laval